Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 49 (1978)

Heft: 12: Pages économiques

Vorwort: A l'attention de tous nos membres

Autor: Savoye, Frédéric

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION
POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA
Chambre d'économie et d'utilité publique

XLIXe ANNÉE
Paraît une fois par mois
No 12 Décembre 1978

SOMMAIRE

Communication et informations aux membres — ADIJ (321) ; **Situation conjoncturelle et économie jurassienne (4e bilan)** — Michel Rey (323) ; **Table des matières 1977 et 1978** — ADIJ ; **Chronique économique** (340).

A l'attention de tous nos membres

La Direction et le Comité central de l'ADIJ, au seuil de la nouvelle année, vous présentent leurs vœux les plus chaleureux et vous informent que

l'assemblée générale ordinaire de l'ADIJ
aura lieu l'année prochaine, le samedi 9 juin 1979, à Saint-Ursanne

M. Philippe de Weck, président du Conseil d'administration de l'UBS, présentera à cette occasion un exposé sur un sujet économique.

Nous vous prions d'ores et déjà de bien vouloir réserver cette date importante.

Moutier, décembre 1978.

Frédéric Savoye, président central

INFORMATIONS

Le 14 novembre 1978, à la suite de la démission de M. F. Lachat en tant que secrétaire général de notre association, le comité central de l'ADIJ, lors de sa dernière séance, a pris les dispositions suivantes (pour la période du 1er décembre 1978 au 30 juin 1979) :

1. La fonction de secrétaire général n'est plus attribuée uniquement à une personne.
2. Les attributions découlant de la fonction de secrétaire général sont reprises collégialement par MM. F. Savoye, président, J. Jobé, trésorier et M. Friche, secrétaire-comptable. Ces trois personnes se répartissent les tâches relatives à l'animation et à l'administration de l'ADIJ.
3. La direction est composée des personnes suivantes : MM. F. Savoye, président, de Saint-Imier, R. Berdat, vice-président, de Moutier, J. Jobé, trésorier, de Porrentruy, M. Houlmann, de La Neuveville et F. Lachat, de Porrentruy ; secrétaire de la direction : M. M. Friche, de Delémont.
4. Les problèmes ayant plus particulièrement trait au Jura bernois ou au canton du Jura sont traités par les membres de la direction : MM. R. Berdat et M. Houlmann en ce qui concerne le Jura bernois et MM. J. Jobé et F. Lachat pour le canton du Jura ; la coordination nécessaire est maintenue par le président F. Savoye.
   La responsabilité des différentes commissions ne subit pas de modification, la répartition est la suivante :
   M. Rémy Berdat, vice-président :
   — commission sociale
   — commission économique
   — commission pour la formation professionnelle
   — commission du tourisme pédestre
   M. Jean Jobé, trésorier :
   — commission pour l'aménagement du territoire
   — commission pour la protection de la nature
   — commission pour le trafic ferroviaire
   — commission des questions conjoncturelles
   M. M. Houlmann, assesseur :
   — commission routière
   — commission agricole
   — commission pour la sauvegarde du patrimoine
   — commission des forêts et du bois
   Quant au président, M. F. Savoye, secondé par MM. J. Jobé et M. Friche, il assure la planification globale des activités de l'ADIJ.
5. la rédaction du bulletin « Les Intérêts du Jura » est confiée à MM. F. Savoye, de Saint-Imier et M. Friche, de Delémont.
6. La permanence du secrétariat général est assurée au siège de l'administration de l'ADIJ, rue du Château 2, à Moutier, par M. M. Friche, secrétaire-comptable et Mme F. Baugartner, employée de commerce.
   M. F. Savoye, président, continue d'être présent au siège de l'administration les mardi et mercredi toute la journée ainsi que le jeudi matin.
7. Le secrétariat d'enquêtes de la commission sociale étant dissous, l'ADIJ ne possède plus qu'une ligne téléphonique (032 93 41 51).